

Communiqué de presse du 16 mars 2015

OUI au Tiers Payant Généralisé
NON à la loi Touraine
OUI à la gestion de tous les remboursements par l'Assurance maladie
AU SERVICE DES USAGERS et DES PROFESSIONNELS

Le SMG n'a pas fait grève, ni défilé sur le pavé parisien, car il défend le tiers payant généralisé (TPG) depuis de nombreuses années. La manifestation hétéroclite des médecins contre la loi Touraine, ce 15 mars 2015, n'aboutira à aucune proposition permettant de sortir du status quo actuel d'un système libéral de pratique des soins primaires, à bout de souffle et aveugle, car incapable de répondre aux inégalités de santé qui s'aggravent dans notre pays.

Le TPG serait une avancée fondamentale pour l'accès aux soins, mais cette loi, qui ne prévoit pas les modalités de sa mise en œuvre, risque bien de n'être qu'une étape vers la privatisation de notre couverture sociale.

En effet, les tarifs des complémentaires santé sont de plus en plus prohibitifs (contrairement à l'Assurance maladie, ils augmentent avec l'âge et, le plus souvent, ne sont pas proportionnels aux revenus), donc les renoncements aux soins augmentent surtout parmi les plus pauvres. Depuis des dizaines d'années, le rôle de ces complémentaires santé a été renforcé par les différents gouvernements, qui, pourtant, n'ont jamais été mandatés par le peuple pour démanteler l'Assurance maladie.

Le SMG rappelle la nécessité de la gestion de la couverture santé uniquement par l'Assurance maladie comme le préconisent aujourd'hui de nombreuses forces sociales ainsi que plusieurs économistes. De nombreux médecins sont attachés à l'accès aux soins et à la Sécurité sociale pour tous. L'écrasante majorité des usagers aussi.

Pour sortir de l'impasse actuelle, le SMG leur propose un dispositif de prise en charge des soins à 100 % par l'Assurance maladie, ce qui rendrait possible l'accès aux soins POUR TOUS et TOUTES.

Voir notre pétition « Pour un tiers payant généralisé à guichet unique de l'Assurance maladie : non à la loi de santé de Marisol Touraine » :

http://www.smg-pratiques.info/Petition-Pour-un-tiers-payant.html?var_hasard=103931500154d0bc49e1b09

Contacts

Patrick Dubreil : 06-32-70-92-37

Martine Lalande : 06-03-36-66-17

Syndicat de la Médecine Générale 52 rue Gallieni, 92240 Malakoff

Tél : 01 46 57 85 85 - Fax : 01 46 57 08 60

syndmedgen@free.fr - www.smg-pratiques.info